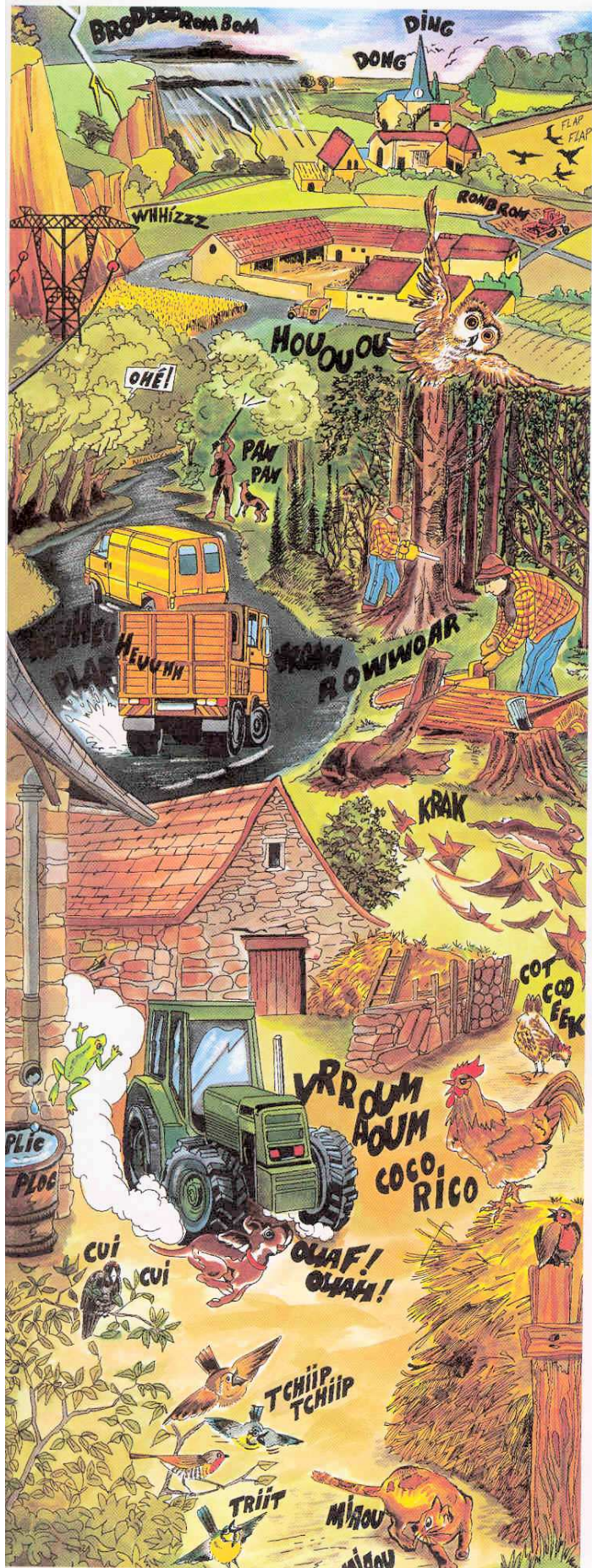


CHARTRE DE BON VOISINAGE



Illustrations : Elisabeth PÉTEUL

Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit 12-14, rue Jules Bourdais 75017 Paris - 36 15 BRUIT (2,23 F la minute)



CHEZ MOI, JE SUIS AUSSI CHEZ LES AUTRES :

- Je n'ai pas le droit de gêner mes voisins, ni le jour ni la nuit.
- Je marche avec des chaussons, des chaussettes ou nu-pieds.
- Je modère le son de ma télévision et de ma chaîne hi-fi.
- J'achète des appareils électroménagers silencieux.
- Je ne remplace pas mon revêtement de sol sans prendre des précautions d'isolation.
- Je ne bricole pas en dehors des horaires recommandés.
- Je mets des feutres sous les pieds de mes meubles.
- Je m'entends avec mes voisins lorsque j'organise une fête et j'accepte aussi la leur.
- Je ne claque pas les portes de mon appartement.
- Je descends les escaliers en silence.
- Je tonds ma pelouse à des horaires acceptables par tous.
- J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément.

La vie est faite tout autant de respect que de tolérance